

M. Stewart a été nommé maître de poste en avril 1962, M. et M<sup>me</sup> Stewart ont acheté une maison dont le propriétaire précédent était un médecin d'Entreprise. Ils avaient acheté cette maison, parce qu'il n'y avait pas d'escalier à monter, c'était plus pratique pour des personnes âgées.

Le 4 octobre, M<sup>me</sup> Stewart a écrit au ministre des Postes et, à la fin de sa lettre, elle a inscrit ces mots: « Prière d'accuser réception. » Le 18 octobre, sa mère a écrit de Toronto au ministre des Postes et, le 25 octobre, ni l'une ni l'autre n'avait reçu de réponse. Le 10 octobre, j'ai reçu une lettre du proposé de la succursale 458 de la Légion canadienne, me demandant de présenter des instances au nom de M<sup>me</sup> Stewart. J'ai écrit le même jour au ministre des Postes et c'est seulement ce matin que j'ai reçu une réponse.

Le ministre a dit également que la nouvelle titulaire avait 10 enfants. Je tiens à révéler la vérité aux honorables députés au sujet des 10 enfants. Une fille est mariée et habite Kingston. Un fils travaille à Ottawa ainsi que deux autres filles, et une autre travaille dans une banque à Kingston. Le mari est charpentier et il travaille pour une entreprise de construction. La titulaire est employée à temps partiel dans un magasin comme commis et elle a un circuit de poste rurale. Ils sont aussi propriétaires d'une ferme.

**Une voix:** Et ils sont aussi libéraux.

**M. Webb:** Le vendredi 25 octobre, j'ai reçu une pétition dont voici le texte:

Nous, usagers du bureau de poste et des routes rurales d'Entreprise, sommes très satisfaits des excellents services de notre maîtresse de poste, M<sup>me</sup> Betty Stewart, et nous souhaitons qu'elle continue à occuper son emploi actuel.

La pétition, intéressant ce petit bureau de poste, porte 190 signatures.

(Texte)

**L'hon. Azellus Denis (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de répondre à l'honorable député, étant donné que je l'ai déjà fait le 23, alors que j'ai fait un énoncé précis des faits.

Tout d'abord, madame Stewart ne bénéficie pas des privilèges accordés aux anciens combattants.

Ensuite, elle n'a jamais été maîtresse de poste. Elle a été employée au bureau de poste dont il est question à titre temporaire, et ce après le décès de son mari.

On a également déclaré qu'elle avait augmenté le revenu du bureau de poste à \$2,000. Au fait, elle n'y a été employée que pendant un mois, et non seulement n'y a-t-il pas eu une augmentation du revenu à \$2,000 par année, mais le revenu total annuel du bureau de poste n'était que d'environ \$1,421.

L'honorable député a parlé du genre d'emploi des enfants de madame Dillon. Qu'ils travaillent à la banque, comme journaliers ou menuisiers, il n'en est pas moins vrai que madame Dillon est la mère de dix enfants.

(Traduction)

**M. Webb:** Monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur:** A l'ordre!

**M. Webb:** ...au sujet des recettes, Votre Honneur...

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Il me semble que nous avons consacré beaucoup de temps à cette question. J'ai cru que la façon la plus rapide d'en finir était de laisser l'honorable représentant exposer son opinion et de passer ensuite à autre chose. S'il n'est pas satisfait, qu'il propose une motion. Autrement, il nous faut suivre la pratique habituelle.

**M. Webb:** Je veux simplement signaler à la Chambre, Votre Honneur...

**M. l'Orateur:** Il existe sûrement d'autres façons de le faire, par exemple lors de l'étude des crédits du ministre des Postes.

## LES RELATIONS OUVRIÈRES

### NOMINATION DES CURATEURS—DÉPÔT DU DÉCRET DU CONSEIL ET D'UNE LETTRE DU MINISTRE

**L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, comme l'a demandé le chef de l'opposition vendredi, j'aimerais déposer des exemplaires du décret du conseil constituant le conseil d'administration, ainsi qu'un exemplaire d'une lettre que j'ai envoyée à M. Banks le 23 octobre. Je regrette d'avoir dit par erreur, vendredi, que la lettre avait été envoyée le 22 octobre. Cette déclaration était erronée.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** De quelle erreur s'agit-il?

**L'hon. M. MacEachen:** Je tenais à signaler à la Chambre une déclaration que j'ai faite par mégarde vendredi.

## LES PARCS NATIONAUX

### NOUVELLES MÉTHODES D'ADMINISTRATION DE LA DIRECTION

**L'hon. Arthur Laing (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales):** Monsieur l'Orateur, j'ai une déclaration à faire concernant la direction des parcs nationaux de mon ministère. Étant donné l'usage de plus en plus grand que l'on fait de nos parcs nationaux et de nos parcs et lieux historiques, nous avons décidé d'en décentraliser l'administration. En conséquence, chaque unité locale n'aura plus à s'adresser directement à